

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 16 octobre 2025

L'an 2025 et le 16 octobre à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 9 octobre 2025.

Date de la convocation : 9 octobre 2025

Date d'affichage : 9 octobre 2025

Délibération N° 16-10-2025 / N°191

Etaient présents les membres en exercice : 68

Messieurs Marc Bourdel, Pascal Mestan, Alain Rose, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Jacques Nick, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Hubert Morreel, Jean-Marc Cuvillier, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, David Dubois, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Pascal Hemery, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Olivier Gallet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Pierre Guillemant, Philippe Duez, Stéphane Gomès, Gérard Nicolle, Christian Thilliez, Serge Leu, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecœur, Jean-François Varoqui, Yves Lieppe, David Duchateau, André Bouchind'homme, Xavier Normand, Guillaume Lefebvre, Jean-Marie Bouet, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Anne-Sophie Larivière, Françoise Simon, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 10

Membres ayant donné procuration : 13

Membres votants : 91

Absents : Patrick Roblot, Yves Petit, Thomas Bonnelle, Christian Delambre, Patrick Dekeyser, Luc Delaporte, Jean-Pierre Marocchini, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Hautecœur, Denis Caillerez, Alexandre Decry, Roland Descamps, Eric Caron, Henri Cuvillier, Chantal Dufresne, Louis Lambert.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Christian Boucly suppléé par Jean-Pierre Lalart, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Jean-Louis Cauvet suppléé par Marilyne Hadj, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Marc Degrendele suppléé par Jean-Marie Locquet, Frédéric Plaquet suppléé par Elisabeth Dufour, Magali Urbanac suppléé par Pascal Duquenne, François Coquart suppléé par Arnaud Darras, Muriel Sergier supplée par Philippe Bouchind'homme.

Absents excusés : Hubert Tassencourt, Sylvie Gabez, Patrick Nepveu, Arnaud Ricq Jean-Michel Schulz, Arnaud Douchet, Magalie Jonard,

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Jean-Michel Desailly ayant donné pouvoir à Léon Bernard, Alexandre Hulot ayant donné procuration à Sébastien Bertout, Florence Dambreville procuration à Jacques Nick, Julien Bellengier procuration à Harold Tétu, Vincent Lacroix procuration à Jean-Paul Hemery, Nicolas Capron procuration à Olivier Gallet, Raymond Lavigne procuration à Christian Thilliez, Murielle Roussel procuration à Catherine Libessart, Freddy Balavoine procuration à Anne-Sophie Larivière, Alain Debureaux procuration à Ernest Auchart, Joël Tournel procuration à Jean-François Varoqui, Jacques Thellier procuration à André Bouchind'homme.

Secrétaire de séance : Marie Bernard

Titre de la délibération : Tarification spectacle musical avec l'Ecole de Musique

Vu la délibération n° 16-01-2017 / n°19 concernant la création d'une régie de recettes pour le service sport-culture.

Vu la délibération n°84 du 13-04-2023 concernant la mise en place de la billetterie en ligne

Vu la délibération n°133 du 20-07-2023 concernant la tarification sur à la mise en place du paiement en ligne

Vu la délibération n°55 du 06-03-2025 concernant la modification de l'acte constitutif d'une régie de recettes pour le service Sport-Culture

Madame la Vice-Présidente indique à l'Assemblée communautaire que le service Culture des Campagnes de l'Artois propose des comédies musicales et spectacles réalisés par l'école de musique. Ces représentations rassemblent une centaine de musiciens et chanteurs issus de l'école de musique communautaire ainsi que des partenariats avec d'autres formations musicales. Les 6 et 7 février 2026, nous proposons une comédie musicale sur le thème de QUEEN.

En avril 2024, pour la comédie musicale MOZART, les tarifs pratiqués étaient les suivants :

- 5.34 € par personne en réservant en ligne
- 6 € par personne sur place
- Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Madame la Vice-Présidente explique que cette année, le budget dédié au frais technique est plus élevé afin de garantir une meilleure acoustique de la salle et ainsi éviter les désagréments du spectacle de MOZART, ce qui porte le budget de l'opération à 31 650 € (25 983.20 € en 2024).

Lors de la réunion de Bureau du 8 octobre, les membres se sont prononcés pour les tarifs suivants :

- 6.35 € par personne en réservant en ligne
- 7 € par personne sur place
- Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Le concert fera l'objet de tickets spécifiques « Programmation exceptionnelle ».

Suite à la commission Tourisme du 9 octobre 2025, les membres ont proposé une augmentation avec un tarif unique à 10 € (frais de gestion compris) aussi bien pour les adultes que pour les enfants.

Après en avoir discuté, l'assemblée communautaire décide à l'unanimité de fixer les tarifs du spectacle musical présentés ci-dessous :

- **10** € par personne en réservant en ligne
- **15** € par personne sur place
- Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 17/10/2025 et publication ou notification du 17/10/2025

